



Résultats de procès pour publicité en faveur du tabac

Rubrique : actualités - Date : mardi 20 décembre 2005

L'AFP signale que les **quotidiens Le Monde et Les Echos ainsi que l'hebdomadaire Le Point ont été condamnés par le tribunal correctionnel à des amendes allant de 800 à 1000 euros pour avoir diffusé des photos laissant apparaître des marques de cigarettes**. D'après l'agence, Le Monde a été condamné pour avoir diffusé une photo montrant les membres de l'écurie de formule 1 Renault vêtus de leur combinaison frappés du nom de la marque Mild Seven, Les Echos pour avoir publié une photo de Fernando Alonso vêtu de sa combinaison portant la même marque, et le Point pour avoir diffusé une photo de Michaël Schumacher et Fernando Alonso portant respectivement sur leurs combinaisons les marques Marlboro et Mild Seven. L'agence ajoute que tous trois ont été en outre condamnés à verser un total de 2800 euros à l'association Droits des Non fumeurs qui les avait poursuivis.

Une brève dans LA CROIX Un article dans le Nouvel Observateur